

Notes

- (a) Sous réserve des exigences réglementaires normalement appliquées par les autorités aéronautiques du Canada, l'entreprise ou les entreprises de transport aérien désignées de la Thaïlande peuvent prendre des arrangements de coopération en matière de partage de codes, c'est-à-dire vendre des services de transport sous son (leur) propre code sur des vols exploités par l'entreprise ou les entreprises de transport aérien désignées du Canada et (ou) sur des vols exploités par des entreprises de transport aérien de pays tiers. Toutes les entreprises de transport aérien qui participent à ces arrangements de coopération doivent détenir les autorisations appropriées. L'entreprise ou les entreprises de transport aérien désignées de la Thaïlande doivent pouvoir transférer du trafic entre aéronefs aux fins du partage de codes, sans restriction quant au nombre, à la taille et au type d'aéronef.
- (b) Aucune limite n'est fixée quant à la capacité offerte par l'entreprise ou les entreprises de transport aérien désignées de la Thaïlande exploitées sur la base du partage de codes décrites dans la note (a).
- (c) Les droits de cinquième liberté ne peuvent être appliqués aux vols en partage de codes. Les droits de transit peuvent être exercés aux points intermédiaires et aux points situés au Canada. Les droits d'escale propres peuvent être exercés aux points intermédiaires et aux points au-delà.
- (d) Tout point intermédiaire et (ou) tout point au-delà peut être omis pour l'un ou la totalité des services, pourvu que tous les services débutent ou se terminent en Thaïlande. Les points situés au Canada peuvent être desservis séparément ou en combinaison, mais uniquement sur la base du partage de codes.

ANNEXE
SECTION 2

Route 3

La route suivante peut être exploitée dans chaque direction selon la formule du partage de codes par l'entreprise ou les entreprises de transport aérien désignées par le Gouvernement du Canada.

Points au Canada	points intermédiaires	points en Thaïlande	points au-delà
-----	-----	-----	-----
Tout point	tout point	tout point	tout point
Ou tous points	ou tous points	ou tous points	ou tous points